



Communiqué de presse
Paris, le 21 février 2007

GECINA a pris connaissance des communiqués de presse publiés par METROVACESA relativement à un accord conclu entre deux Groupes d'actionnaires de METROVACESA et susceptible d'entraîner des conséquences pour GECINA.

Dans ces conditions, GECINA a convoqué, en urgence, son Conseil d'Administration le 22 février prochain pour examiner les conséquences, pour GECINA de l'accord susvisé.

Les actionnaires sont informés que le texte intégral en français des communiqués de presse de METROVACESA et de l'accord précité sont disponibles sur le site internet de METROVACESA (www.metrovacesa.com).